

La gazette de Sainte-Radégonde

Infos | actualités | municipalité

Avis de décès

M. Pierre Montagne, doyen de notre commune s'est éteint le 20 janvier 2022. A ce titre la commune s'est associée à la peine de la famille en finançant une composition florale pour les obsèques.

Voirie

La plupart des panneaux de signalisation de la commune ont été renouvelés. Cette réalisation est effectuée par le centre de ressources de Chauvigny (Grand Poitiers) à la demande de la commune pour améliorer la visibilité des indications directionnelles. Aussi une opération de

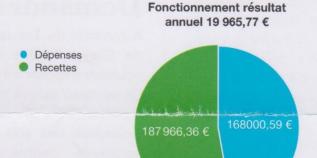


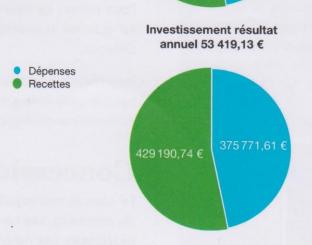
maintenance des fossés est en cours, curage, ajout ou nettoyage des buses.



Compte administratif 2021

La commune vient de finaliser le résultat du compte administratif 2021. Les sections de fonctionnement et d'investissement ont toutes les deux des soldes positifs. Le comptable de la trésorerie confirme ces chiffres. Cette gestion 2021 nous permettra d'aborder le budget 2022 sans augmentation des taux d'impôts locaux.





Avec les reports cumulés, les résultats de clôture sont les suivants:

Fonctionnement: + 92 757,77 €

Investissement + 76 143,10 €

Antenne 4G

La société Orange missionnée par un appel d'offre départemental est en train d'étudier la possibilité d'implanter une antenne relais 4G sur la commune a fin de résoudre le problème de zone blanche subit par de nombreux riverains.

Course cycliste

La course cycliste Vienne Classic est passée sur notre commune le dimanche 6 mars. Une autre course, la boucle Chauvinoise organisée par l'union cycliste de Chauvigny (USCC) passera par notre commune le dimanche 22 mai.

Triangle d'or

Le magazine d'histoire locale, Triangle d'Or, vous ai proposé en téléchargement sur leur site internet ou en scannant le QRcode cidessous.





P.L.U.I

L'intercommunalité apparait souvent comme l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques locales (urbanisme, habitat, mobilité, etc..). Le plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal (PLUi) est instauré par la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2010. Ainsi Grand Poitiers a lancé les travaux d'élaboration de son PLUIntercommunal, document qui définira les grandes orientations territoriales et qui viendra se substituer à notre PLU communal. Les phases de concertation et d'élaboration doivent durer jusqu'en 2024 pour une approbation en 2025. Un registre est disponible en mairie pour collecter toutes les remarques ou questions des habitants de notre commune sur ce sujet.

Demandes d'urbanisme

A compter du 1er Janvier, les habitants des communes de Grand Poitiers dont notre commune fait partie pourront déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme. Ce nouveau service concerne les déclarations d'intention d'aliéner (DIA), les demandes relatives à l'occupation et l'utilisation des sols (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, certificat d'urbanisme). Les déclaration papiers seront toujours possibles en mairie jusqu'au 1er Janvier 2023. Pour utiliser ce nouveau service il suffit de se connecter au guichet numérique dédié accessible sur le lien cidessous.

http://www.grandpoitiers.fr/ habitat-urbanisme/demandesdurbanisme-en-ligne.



Concessions du cimetière

Le conseil municipal a mis à jour le prix des concessions du cimetière. Les concessions perpétuelles ne seront plus proposées. Les nouveaux tarifs sont les suivants:

Concession (1 personne): 15ans 60€, 30 ans 120€, 50ans 220€, 70ans 320€

Columbarium (1 personne): 25ans 400€, 50 ans 800€